



République française
Département des Alpes de Haute-Provence
Arrondissement de Castellane

COMMUNE DE LA MURE-ARGENS

Séance du vendredi 12 mai 2023

Date de la convocation : 04 mai 2023

Membres en exercice :
10

L'an deux mille vingt-trois et le douze mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre-Luc BLANC,

Présents : 8

Présents : Sebastien BERNARD, Andre-Luc BLANC, Thierry BRUN, Christian LOPES, Marc MAGAUD, Frederic MISTRAL, Nathalie MISTRAL, Franky TRAPOLINO

Votants: 9

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Abstention :

0

Représentés: Alain DELSAUX

Excusés:

Absents: Nicolas BOETTI

Secrétaire de séance: Nathalie MISTRAL

Objet: Désignation des membres de la CLECT - DE_2023_037

M. le Maire expose au Conseil que lors du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) ont adopté la délibération ayant pour objet les modalités de formation de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT).

Il est précisé dans cette délibération que la CLECT est composée d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par commune.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité désigne comme représentants de la commune au sein de la CLECT :

Membre titulaire : André-Luc BLANC

Membre suppléant : Alain DELSAUX



*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,*

Le Maire
André-Luc BLANC



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12 mai 2023 et publication ou notification le 12 mai 2023

RF
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/05/2023
004-210401360-20230512-DE_2023_037-DE